



GIS

Elevages Demain
Séminaire 2014



Elevage et société : entre services rendus et remises en cause

Services Rendus par l'Elevage

Julie Ryschawy, ENSAT - julie.ryschawy@ensat.fr

Muriel Tichit, INRA / Catherine Disenhaus, Agrocampus Ouest / Sophie Bertrand, CNIEL

Une étude préliminaire sur les bénéfices de l'élevage

Une approche qualitative préliminaire sur la perception de l'élevage par des porteurs d'enjeux a été réalisée. L'opinion de soixante-sept porteurs d'enjeux¹ a été recueillie dans deux territoires très différents : dans le Parc National de Chartreuse d'une part et en Bretagne d'autre part. Malgré les différences régionales, quatre items ont été spontanément cités avec une vision partagée. La fonction de production de l'élevage, son rôle dans le dynamisme des territoires (en termes d'emplois, de cohésion sociale, de liens à l'animal) et son aspect patrimonial ont été unanimement reconnus. Les services agro-écologiques étaient généralement associés aux herbivores et aux prairies qu'ils pâturent. Ils sont reconnus comme essentiels pour la préservation du paysage (bocage en Bretagne, maîtrise de l'« enforestation » en Chartreuse). En revanche, la hiérarchie de ces items n'était pas la même sur les deux territoires.

Paroles d'interviewés :

« L'élevage, cela sert d'abord à produire des aliments »
« L'élevage a un rôle majeur dans la préservation de la vie rurale »
« L'élevage fait partie de notre patrimoine »
« Heureusement qu'il y a des animaux pour entretenir les surfaces et la diversité des prairies » Enquête effectuée par 28 étudiants d'Agrocampus-Ouest en 2011

¹14 élus locaux ou régionaux, 13 élus agricoles, 10 représentants écologistes ou de préservation des milieux naturels, 10 chercheurs (biologistes, historiens, géographes, économistes...), 9 acteurs du développement, 9 représentants des filières et 2 entreprises touristiques.

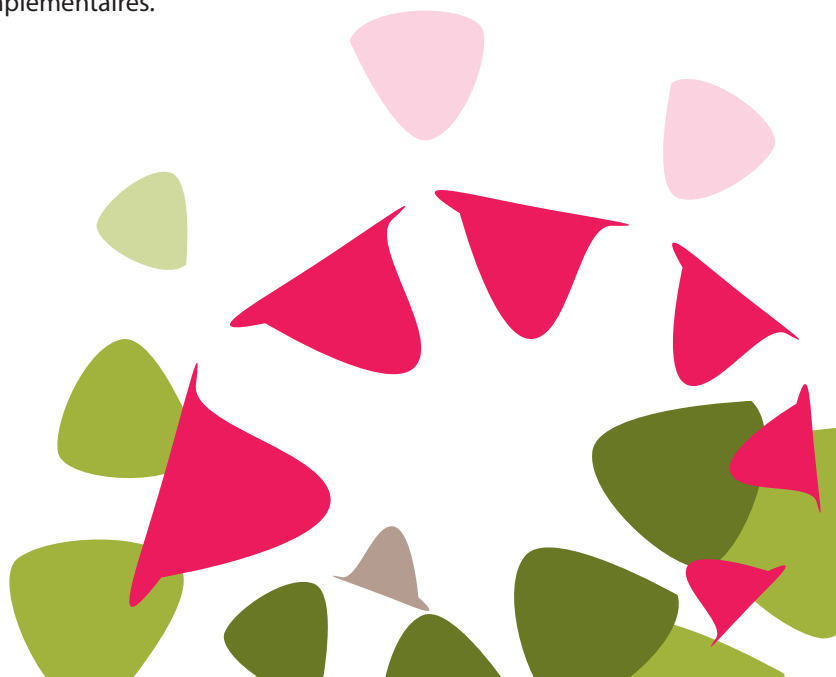
Introduction : Des bénéfices de l'élevage encore méconnus

La contribution de l'élevage à la production de biens alimentaires est reconnue au niveau mondial. En revanche, son rôle d'acteur essentiel des territoires ruraux au sein desquels il contribue à l'entretien des paysages, à l'emploi et à la vie rurale, est beaucoup moins reconnu. Une étude préliminaire en Bretagne et en Chartreuse a permis de préciser ces multiples bénéfices de l'élevage dans des zones aux caractéristiques contrastées. Dans ces deux zones, des services communs de production ou patrimoniaux ont été cités ; les services de qualité environnementale ont été plus souvent évoqués en Chartreuse en lien avec un type de production spécifique. La plupart des services étaient bien connus des porteurs d'enjeux des territoires, mais très peu des consommateurs et citoyens.

Cette étude a clairement pointé :

- i) la méconnaissance des multiples contributions positives ou services fournis par l'élevage à la société
- ii) l'absence d'indicateurs reconnus pour quantifier ces services.

Le GIS Elevages Demain a donc décidé de mener des travaux complémentaires.



Un groupe de travail pluridisciplinaire et interprofessionnel

Le groupe de travail « Services rendus par l'élevage dans les territoires », constitué de 12 experts de l'élevage en France, a été constitué. Son originalité était son caractère interdisciplinaire et interprofessionnel. Zootechniciens, agronomes, sociologues, économistes et représentants de plusieurs filières d'élevage (Cniel, Interbev, Itavi) se sont réunis pour proposer une approche globale des services rendus par l'élevage à l'échelle des territoires.

Objectifs

L'objectif du groupe de travail « Services rendus par l'élevage dans les territoires » a été de développer une méthodologie permettant d'évaluer les bouquets de services rendus par l'élevage en France.

Pour ce faire, le groupe devait i) identifier la multiplicité des services rendus par l'élevage et ii) évaluer les différentes combinaisons entre ces services, en considérant les grands types de systèmes de production, sur l'ensemble de la gamme des contextes régionaux français.

Quatre grands thèmes de controverses sur les élevages



Photos : C Disenhaus - Juillet 2011 et Novembre 2013

Un groupe de travail interdisciplinaire et interprofessionnel

Chargée de projet : Julie Ryschawy (Inra-Cniel)

Animation du groupe de travail:

Muriel Tichit (Inra) ; Catherine Disenhaus (Agrocampus Ouest) ; Sophie Bertrand (Cniel).

Membres du groupe de travail:

Gilles Allaire (Inra), Olivier Aznar (VetAgro Sup), Claude Aubert (Itavi), Caroline Guinot (Interbev), Etienne Josien (VetAgro Sup), Jacques Lasseur (Inra), Christophe Perrot (Idele), Sylvain Plantureux (Ensaia), Edmond Tchakérian (Idele)

Quatre catégories de services ont été identifiées : des services de production, de qualité environnementale, des services culturels et patrimoniaux et ceux de vitalité territoriale. Cette dernière catégorie comprend les emplois et le dynamisme rural générés par l'élevage. Ainsi, les dimensions productives, environnementales et sociales sont considérées pour les différentes filières d'élevage (herbivores et granivores).

Dans cette étude, nous avons souhaité prendre en compte conjointement ces quatre catégories de services. Pour parvenir à cette analyse multicritères, le groupe a mobilisé le concept de « bouquet de services », défini comme un ensemble de services rendus simultanément par l'élevage. Cette approche permet d'identifier les synergies ou les antagonismes entre différents types de services.

Un premier listing des services a été construit sur la base d'un brainstorming entre experts de la recherche, des interprofessions d'élevage, des instituts techniques. Le listing a ensuite été enrichi et validé par des experts de l'INRA et des interprofessions extérieures au groupe de travail. Une réunion de réflexion avec les éleveurs témoins de la CNE a aussi permis d'enrichir ce premier travail. Ce listing détaille les services rendus par l'élevage dans chacune des quatre catégories définies précédemment.

La classification des services dans les catégories est discutable. Par exemple, les ressources génétiques animales peuvent être considérées comme un élément patrimonial ou comme une source de biodiversité, ce qui les classerait avec les éléments semi-naturels.

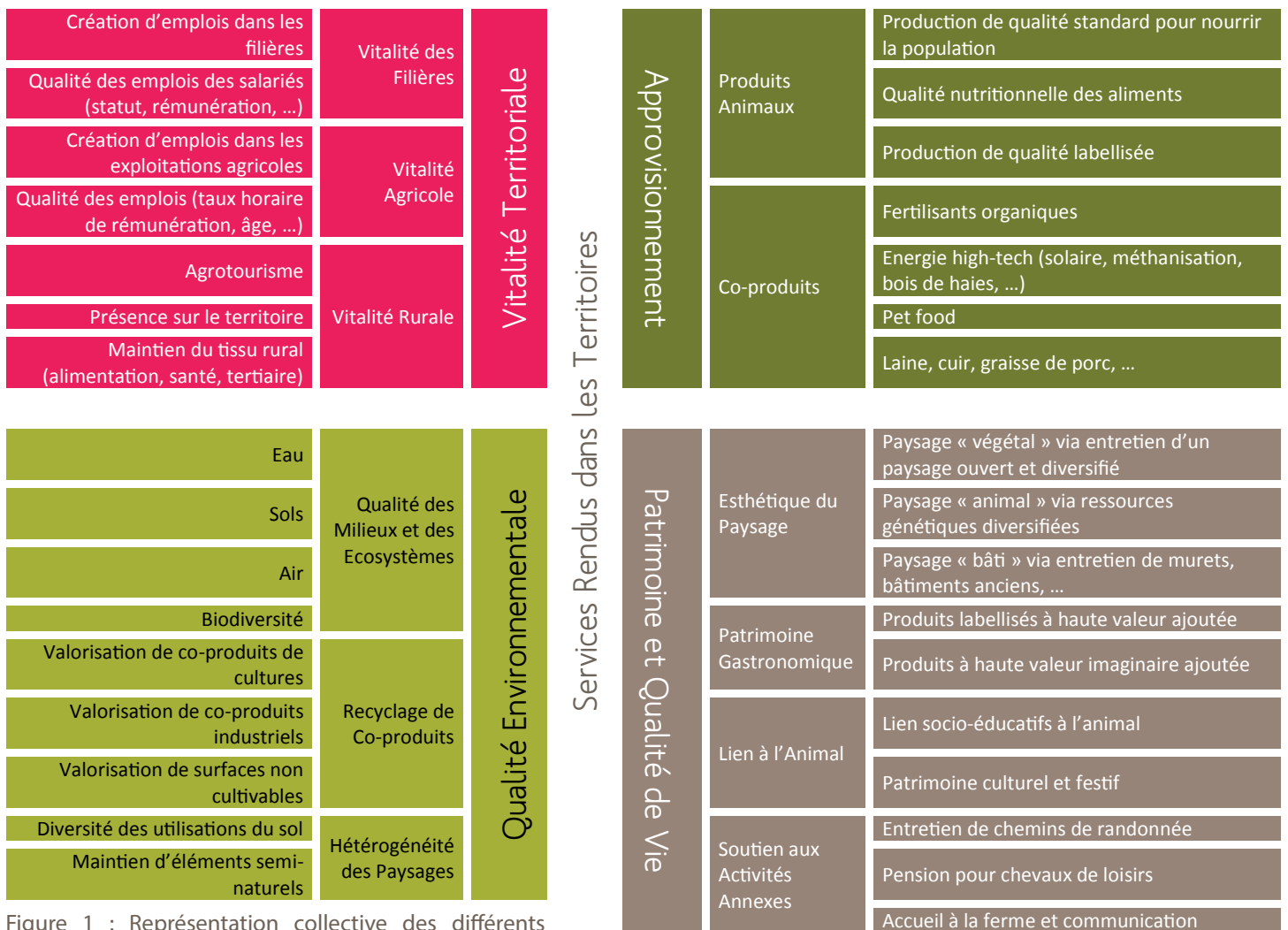
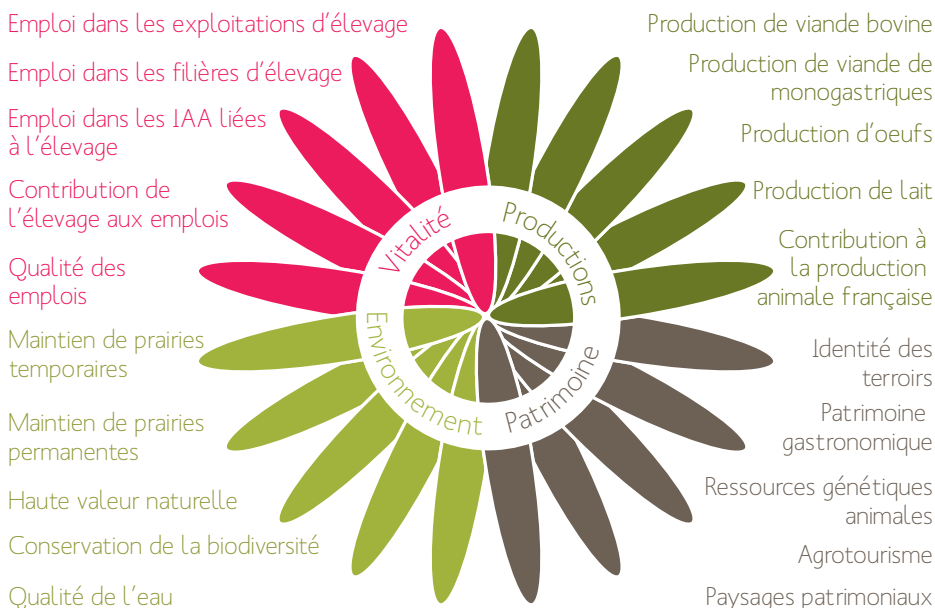


Figure 1 : Représentation collective des différents services rendus par l'élevage sur les territoires

Evaluation quantitative des bouquets de services

Nous avons cherché à quantifier les services listés précédemment au niveau de la France. Pour cela, nous avons mobilisé des bases de données nationales renseignant des indicateurs d'intérêt dans chacune des catégories. Nous avons dû alors réaliser des allers-retours entre : i) les indicateurs que nous souhaitons quantifier pour chaque service listé et ii) la disponibilité de bases de données pour renseigner ces indicateurs à un niveau national. Nous avons alors dû restreindre notre batterie d'indicateurs en fonction de l'accès à des données validées. Ainsi, les services évalués ont été limités (Figure 2) par rapport à notre listing de départ (Figure 1). Chaque service retenu a été quantifié par le biais d'indicateurs, développés en collaboration avec la plateforme de l'Observatoire du Développement Rural (INRA, US ODR).



L'évaluation multicritères des bouquets a été déclinée sur les 61 départements français où la spécialisation en élevage est importante. Vingt indicateurs ont été mobilisés pour quantifier cinq services par catégorie. A partir de ces indicateurs, renseignés pour les 61 départements d'élevage, nous avons réalisé une typologie des départements selon leurs bouquets de services.

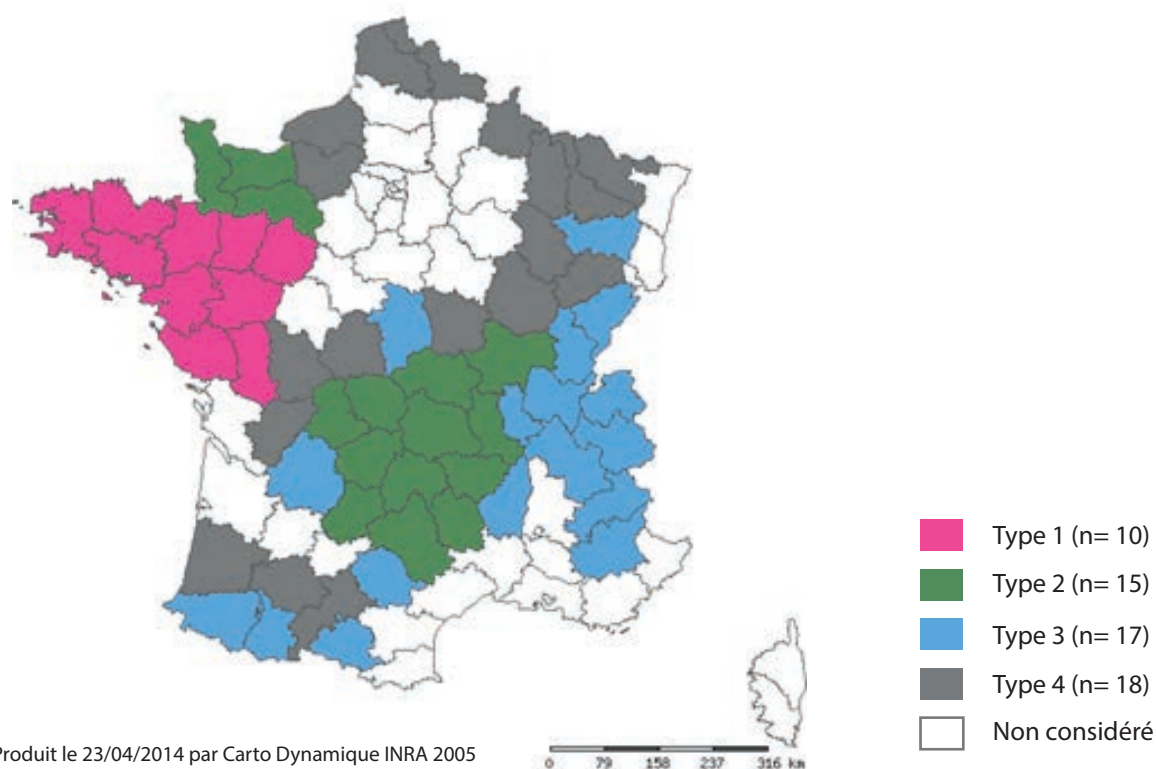
Figure 2 : Fleur des services quantifiés sur la base d'indicateurs

Résultat : Quatre grands types de bouquets de services

Quatre grands types de bouquets de services sont quantitativement mis en évidence.

- Le type 1 correspond à une forte expression des services de production et de vitalité et à une moindre expression de services contribuant à la qualité environnementale.
- Le type 2 correspond à une forte expression des services de qualité environnementale associés à un faible niveau de services de production et de vitalité.
- Le type 3 correspond à la production de services de qualité environnementale et de patrimoine mais dans une moindre mesure que le type 2.
- Le type 4 correspond à des niveaux de services moindres que dans les autres types.

Le type 1 est logiquement surtout localisé dans des zones à forte densité animale, dans lesquelles l'élevage s'est intensifié et concentré (Carte). Le type 2 correspond à des zones de montagne avec une production plus extensive. Le type 3 se trouve localisé dans des zones de coteaux ou de vallons avec un contexte pédoclimatique assez contraignant, mais autorisant une certaine intensification des productions. Enfin, le type 4 s'observe dans des zones de plaine où l'élevage tend à disparaître.



Cette typologie doit être relativisée par rapport à l'échelle départementale qui gomme certains effets plus locaux des systèmes de production. Par exemple, le département du Calvados est classé dans le type 2 qui correspond à des zones d'élevage herbager plutôt basé sur l'herbe. Cette classification est en fait largement influencée par une partie du Calvados : le Pays d'Auge, dans lequel l'élevage est effectivement basé sur la valorisation de prairies permanentes induisant une forte production de services de qualité environnementale. En revanche, le reste du Calvados, en l'occurrence la plaine de Caen fournit très peu de services liés à l'élevage mais se trouve classée dans le type 2 car elle fait partie du même département que le Pays d'Auge. En revanche, des départements plus homogènes comme la Lozère sont classés sans équivoque. Cette première quantification permet néanmoins de cibler de grandes zones aux bouquets de services contrastés, dont l'analyse pourra être approfondie par des analyses quantitatives à des échelles plus fines et par des enquêtes ciblées dans des départements classés dans des types contrastés.

Des limites sur les indicateurs retenus

Les choix des indicateurs retenus dans cette première analyse quantitative a été largement conditionné par la disponibilité des données sur l'ensemble de la France. Des indicateurs qui auraient pu être pertinents n'ont pas été retenus en raison de leur indisponibilité au niveau national. Par exemple, aucune base de données ne nous permettait de quantifier la valorisation de co-produits par l'élevage (e.g. consommation de drèches de brasserie ou valorisation de déchets de biscuiterie/fromagerie en alimentation animale). Les services rendus par l'élevage aux sols ont aussi été peu abordés : l'influence de la valorisation de la fertilisation organique sur la qualité des sols ou l'impact de l'élevage sur la diversification des cultures n'ont pas pu être quantifiés.

Sur des dimensions originales, comme le « patrimoine » et la « vitalité territoriale », peu ou pas d'indicateurs ont pu être développés et l'accès aux données a été rapidement limité par le secret statistique. Ainsi, la catégorie « vitalité territoriale » se réduit-elle dans notre première quantification à la création d'emplois directs par l'élevage, sans prendre en compte les emplois indirects ou le dynamisme territorial induit par la présence d'éleveurs dans les territoires ruraux. Dans la catégorie « patrimoine », l'identité gastronomique mériterait d'être considérée au-delà des seules productions labellisées SIQO. L'esthétique des paysages a aussi été réduite à la seule présence d'éléments semi-naturels (e.g. l'estimation des mètres linéaires de haies ne traduisent pas directement des paysages bocagers patrimoniaux). Par la suite, des entretiens spécifiques dans des départements où l'élevage est patrimonial hors des produits labellisés permettraient d'enrichir notre approche. Ainsi, en Bretagne, l'élevage fait partie de l'histoire et du développement en général, mais nous ne savons pas estimer sa contribution au patrimoine culturel.

Des services, a priori plus faciles à quantifier, comme les services de production ont aussi posé certaines difficultés compte-tenu de la faible disponibilité de certaines données à des échelles infra-régionales. Par exemple, la production de viande bovine par département a été estimée par les experts de l'Institut de l'Elevage car les données des statistiques agricoles annuelles portent sur les abattages alors que la France exporte beaucoup d'animaux en vif.

Les services rendus par l'élevage : point de vue d'éleveurs.

Des focus groups ont été animés avec une vingtaine d'éleveurs bovins (producteurs de lait/et ou viande), avec des systèmes d'élevage très divers, regroupés par zone géographique. La question suivante leur a été posée par la chargée de projet du GIS : « Que se passerait-il en terme de services si l'élevage disparaissait de votre territoire ? ». Les éleveurs ont réfléchi par petits groupes pendant une heure avec la méthode méta-plan et fait une présentation synthétique de leur analyse.

Points saillants des verbatims et synthèses

Un groupe « Montagne »

« Si l'élevage disparaissait chez nous, ce serait le désert ! Et on ne peut pas l'imaginer. Pour nous, tout est lié ».

Synthèse : L'élevage est vu comme le socle sur lequel tout repose. Mais s'il manque la production animale, le reste ne peut pas être retrouvé avec un autre secteur. L'élevage est le socle de base de l'économie et de la vie sociale de ces zones. Il n'existe pas d'autre alternative.

Un groupe « Plaine spécialisée élevage »

« Si l'élevage disparaît chez nous, c'est la friche et les Parisiens crèvent la dalle ! »

Synthèse : L'élevage est vu comme un socle important de production alimentaire pour les Français et un secteur créateur d'emplois. Sa disparition impliquerait aussi une baisse de débouchés pour les céréaliers français et donc une chute du prix des céréales. D'autres productions pourraient être envisagées pour remplacer l'élevage, comme planter des peupliers dans les zones de bas-fonds, mais avec des risques d'appauvrissement des sols et d'érosion.

Un groupe « Plaine céréalière »

« Sans élevage, il n'y a pas d'âme, mais nous, on peut faire autre chose que l'élevage et ça amène plus de valeur ajoutée même ».

Synthèse : L'élevage est vu comme un support de lien social dans le monde rural même si d'autres secteurs agricoles rapportent plus d'argent. Si l'élevage est supprimé, les co-produits de cultures deviendront des déchets et ne seront plus valorisés localement (drèches de maïs, racines d'endives valorisables dans l'alimentation animale) et s'ils sont valorisés ailleurs, ça implique une pollution carbone via les transports.

Réunion organisée par la confédération nationale de l'élevage en collaboration avec le CNIEL et Interbev. Animation et coordination par Jean-Marc Bèche.

Conclusion et perspectives

L'étude a délibérément porté sur les zones où l'élevage était assez présent pour que les services soient quantifiés. Elle aurait aussi pu porter sur la dynamique des zones dans lesquelles l'élevage s'est marginalisé pour les comparer et appréhender les services qui disparaissent avec l'élevage. Ainsi, une typologie reposant sur la vitalité des territoires ruraux sur l'ensemble du territoire national et la contribution de l'élevage à l'emploi agricole et à l'emploi en général aurait pu être réalisée. Ceci ouvre d'ailleurs la perspective de quantifier les services rendus par l'agriculture en général, en considérant tous les départements français.

Dans des développements futurs, la réflexion sur les indicateurs à construire pour mieux renseigner les différents services sera centrale. La disponibilité des données quantitatives existantes a fortement conditionné le choix de cette première batterie d'indicateurs. Les services qualitatifs (patrimoine, culturel...) sont peu pris en compte dans l'étude, car beaucoup plus complexes à appréhender.

L'analyse au niveau départemental a pu gommer la variabilité de systèmes de production qui sont susceptibles de fournir d'autres types de bouquets de services. Une analyse à une échelle de résolution plus fine permettrait de capter l'hétérogénéité intra-départementale en considérant d'autres types de bouquets de services. Le niveau départemental n'est pas toujours le plus pertinent au regard de certains services. Ainsi, les services de vitalité s'appréhenderaient plus communément au niveau du bassin de vie rural et les services contribuant à la qualité environnementale au niveau des petites régions agricoles. Mobiliser voire renseigner des bases de données pour un changement d'échelle constituerait un développement de ce travail.

Dans cette analyse, nous avons choisi de ne pas pondérer les services a priori. Or, des approches plus qualitatives permettraient de révéler l'importance relative de la perte de certains services. Ainsi, une diminution de l'emploi lié à l'élevage dans des zones à faible opportunité d'emploi serait particulièrement problématique ; de même pour la disparition de prairies dans des zones où peu de prairies ont subsisté.

Les quatre grands types de bouquets identifiés montrent des niveaux contrastés d'expression des services au sein des territoires. Une perspective importante de ce travail consistera à étudier les principaux déterminants socio-économiques, politiques, écologiques et géographiques de la composition des bouquets de services.

Nous remercions le GIS Elevages Demain pour le financement et l'appui à ce travail. Nous remercions l'INRA-US ODR (Observatoire du Développement Rural) pour sa contribution à la réflexion sur les indicateurs et à l'élaboration du jeu de données ayant servi de support à cette étude.

Références bibliographiques

Disenhaus C *et al.*, 2011. : Positive effects of animal production in France: a preliminary study based on interviews of stakeholders in two contrasted territories. EAAP, 62th annual meeting, Stavanger 2011: 375.

Ryschawy *et al.*, 2013. Assessing the multiples services provided by livestock: a French case study. EAAP, 64th annual meeting, Nantes 2013: 275.

Ryschawy *et al.*, 2013. Evaluer les services rendus par l'élevage dans les territoires : une première quantification sur le cas français. Renc. Rech. Rum. 2013, 20: 303-306

Ryschawy J, Disenhaus C, Bertrand S et Tichit M. 2014. Services rendus par l'élevage. 4 pages pour le séminaire annuel du GIS Elevages Demain, Paris, 11 juin 2014.